

Ce communiqué peut être recherché sous <http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100474105/comparis-les-plus-g-s-conduisent-plus-mal-mais-pour-moins-cher-primas-de-responsabilite-civile-auto> .



Comparis: Les plus âgés conduisent plus mal mais pour moins cher - Primes de responsabilité civile auto: Les plus âgés paient trop peu - aux dépens des autres

25.04.2004 - 10:00 Uhr, comparis.ch AG

Voir graphic: [www.newsaktuell.ch/f/galerie.htx?type=ogs](http://www.newsaktuell.ch/f/galerie.htx?type=ogs) Zurich (ots) - Tout comme les jeunes conducteurs, les automobilistes âgés ont un risque d'accident accru - mais ce sont seulement les jeunes qui, en rapport, paient plus de primes de responsabilité civile. C'est ce que montre une enquête largement étayée de comparis.ch. Les automobilistes les plus âgés ont un risque d'accident accru par rapport à ceux qui font partie des tranches d'âge moyennes, contrairement à l'opinion générale. C'est la conclusion d'une étude portant sur toute la Suisse et publiée par l'Office des statistiques du canton de Zurich la semaine dernière. Cela a poussé le site comparatif sur internet comparis.ch à se poser la question de savoir si les primes d'assurance-automobile tenaient compte de cet état des choses. Il est connu que les jeunes conducteurs, ayant plus d'accidents, paient des primes responsabilité civile substantiellement plus élevées que les autres assurés. Mais est-ce que les assurances facturent aussi le risque accru d'accident aux conducteurs âgés ? Sur la base d'environ 200 000 comparatifs, confrontant plus de 1,5 million de primes responsabilité civile, comparis.ch, montre que ce n'est pas le cas. Les primes effectives reflètent juste le risque d'accident des jeunes mais pas celui des conducteurs âgés, comme le montre le graphique. En effet, bien que ces deux groupes aient un risque d'accident accru (courbe en continu), seuls les jeunes conducteurs paient des primes responsabilité civile plus élevées tandis que les conducteurs âgés bénéficient de primes trop bon marché (courbe en pointillé). En d'autres termes, seuls les conducteurs de moins de 60 ans paient aujourd'hui une prime correspondant à leur risque d'accident ; les plus de 60 ans ne déboursent rien pour le supplément de risque qu'implique leur tranche d'âge. «De facto, il s'agit là d'une redistribution de grande envergure» constate le P.D.G de Comparis Richard Eisler « ou encore d'une subvention au bénéfice des assurés les plus âgés, supportée par les autres ». Large panel de données L'étude de Comparis se base sur un panel d'environ 200 000 comparatifs de primes d'assurance-automobile établis sur internet par les internautes de comparis.ch. Pour chacun des 200 000 cas environ, une prime moyenne de responsabilité civile automobile a été calculée à partir des sept à huit primes figurant dans le comparatif. Celle-ci a ensuite été affectée dans la tranche d'âge correspondante du graphique mentionné ci-dessus. ots Originaltext: Comparis Internet: [www.newsaktuell.ch/f](http://www.newsaktuell.ch/f) Contact: Richard Eisler PDG comparis.ch Mobile: +41-(0)79-629'63'60 E-Mail: [richard.eisler@comparis.ch](mailto:richard.eisler@comparis.ch)

Originaltext:

comparis.ch AG

Dossier de presse:

<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/comparis-ch-ag>

Dossier de presse par RSS:

[http://presseportal.de/rss/pm\\_100003671.rss2](http://presseportal.de/rss/pm_100003671.rss2)